

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 274 rendant provisoirement exécutoire le budget primitif du Comité colonial des anciens battants combattants pour l'exercice 1938

n° 274

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
17 mars 1938

Numéro JO  
n° 496 du 31/03/1938

Date du numéro  
31 mars 1938

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendu provisoirement exécutoire le budget primitif du Comité colonial des anciens combattants pour l'exercice 1938.